

LA REVOLTE

Dès les années 1770, le marronnage est endémique : des bandes d'esclaves en fuite s'organisent en communautés libres dans la montagne et mènent des équipées parfois violentes contre les Blancs. Ce sont les premiers signes d'une résistance au système esclavagiste. En France, pour les abolitionnistes de la Société des amis des Noirs, le marronnage est la preuve de l'inéluctabilité d'une insurrection générale et de la nécessité d'abolir la traite et, progressivement, l'esclavage.

De Saint-Domingue à Haïti : Une nation issue de l'esclavage

La grande révolte d'août 1791, qui ruine l'économie de Saint-Domingue, n'est pas la première –un soulèvement d'esclaves s'était précédemment produit dans le sud de l'île en janvier 1791– mais elle est capitale par son ampleur, et par sa transformation en insurrection. En exerçant une pression sur les autorités coloniales, elle ouvre la voie à l'abolition de l'esclavage dans la colonie en août 1793.

Pour la première fois dans l'histoire de l'esclavage, un mouvement unifié (différentes tribus et ethnies d'esclaves y participent) prend forme, s'organise collectivement et prépare l'insurrection contre l'homme blanc.

Les colons font appel à la métropole pour obtenir une aide militaire. Les membres de la Constituante nomment trois commissaires et décident d'envoyer 18 000 soldats pour rétablir l'ordre à Saint Domingue. En fait, 6 000 hommes débarquent à Saint Domingue à la fin du mois de décembre 1791.

L'opération de restauration de l'ordre est un échec. Pour briser l'alliance entre gens de couleurs et esclaves, le décret du 4 avril 1792 donne les mêmes droits civiques aux mulâtres qu'aux Blancs.

Sonthonax qui est un des trois commissaires envoyés par la métropole, craignant un invasion de Saint Domingue par les Anglais et les Espagnols, décide de s'appuyer sur les 500 000 esclaves de l'île, et abolit donc l'esclavage sur l'île de Saint Domingue le 29 août 1793. Cet acte unilatéral est ratifié par la Convention le 5 février 1794.

Toussaint Louverture qui est le chef de l'insurrection, se rallie donc à la France en 1794. Il aide les Français à repousser les Espagnols et les Anglais. Il est nommé gouverneur de la partie française de l'île, et général de brigade par la Convention.

L'arrestation de Toussaint Louverture et le rétablissement de l'esclavage

Napoléon décide de s'en débarrasser car il est influencé par le lobby des planteurs qui s'inquiètent de l'influence de plus en plus grande de Toussaint Louverture. De plus, il craint que Toussaint Louverture ne proclame l'indépendance de Saint Domingue. Toussaint Louverture est arrêté et emprisonné en France. Napoléon rétablit le 20 mai 1802 l'esclavage dans les colonies